

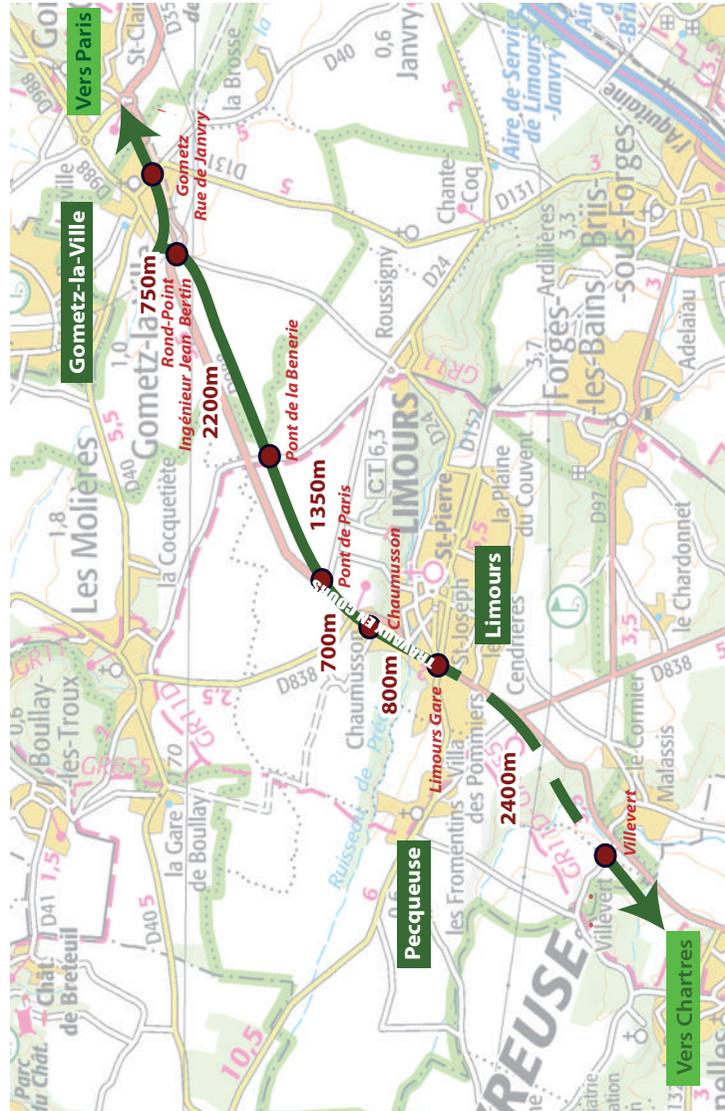
Actuellement, 4 régions et 8 départements se sont associés pour créer un parcours accessible de bout en bout, qui invite à des escapades à la journée comme à des vacances itinérantes, toujours à son rythme.



Caractéristiques de la Véloscénie :

- A terme, 434 km totalement aménagés et balisés.
- Dénivelés ponctuels en Haute Vallée de Chevreuse, sur les collines du Perche ou en Normandie-Maine.
- Parcours diversifié avec voie verte, piste cyclable ou route partagée.

Préparer vos étapes et réservez vos séjours sur www.veloscenie.com !



Maitrise d'ouvrage:

Communauté de Communes du Pays de Limours
615 Rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges
tel : 01 64 90 79 00

Nos partenaires :



Bienvenue sur la voie verte du pays de Limours



La voie verte du pays de Limours

En 1930, la voie verte faisait partie de la ligne de chemin de fer Paris-Chartres par Gallardon. Ensuite, de 1965 à 1974, elle a été la voie d'essais de l'Aérotrain.

Depuis 2012, la Communauté de Communes du Pays de Limours a aménagé ce lieu en une voie verte en collaboration avec les communes environnantes. Celle-ci traverse les communes de Gometz-la-Ville, Limours et Pecqueuse sur un linéaire ombragé de 9 km.



Une voie verte est réservée exclusivement à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers !

Depuis 2012, ce cheminement fait partie intégrante de l'itinéraire "la Véloscénie". Cette véloroute permet de rallier l'Île-de-France à la baie du Mont-Saint-Michel.

L'ancienne voie d'essais de l'Aérotrain

En décembre 1965, l'ingénieur Jean Bertin fait transformer un tronçon de l'ancienne voie ferrée en une piste d'essais de l'Aérotrain longue de 6,7 km.

A cette période, un rail béton en forme de T inversé est aménagé entre Gometz-la-Ville et Limours. Il reste toujours visible aujourd'hui.



5 panneaux consacrés à l'Aérotrain vous expliquent l'histoire de cette voie d'essais !



Le parcours "A la découverte des arbres"



Le parcours "A la découverte des arbres" est un parcours pédagogique, qui permet d'apprendre à reconnaître les arbres de nos régions tout au long de l'année.

Pour le grand public

20 panneaux pédagogiques pour apprendre à reconnaître les arbres et 13 bornes pour tester vos connaissances !



Pour les écoles

Des animations peuvent être organisées pour les classes du CE1 au CM2. N'hésitez pas à contacter le service environnement de la CCPL.